

Paris, le 13 novembre 2015

Compte-rendu de la réunion Comité Directeur du jeudi 08 octobre 2015 à 20 h 00

| Participants | E-mail | Présent | Excusé | Diffusion |
|-----------------------|--|---------|--------|-----------|
| Viviane BARCLAY | vivi.barclay@gmail.com | X | | |
| Christian BERNARD | christian.bernard@sfr.com | X | | X |
| Olivier BONIN | bonin.olivier@bbox.fr | | | X |
| Dominique COUTROT | dcoutrot@free.fr | X | | X |
| Michel DESNOUX | michel.desnoux@free.fr | X | | X |
| Laurence DUVAL DESTIN | 0622972484@sfr.fr | X | | X |
| Roger GROSJEAN | Roger-fc.grosjean@wanadoo.fr | X | | X |
| Paul JALAT | paul.jalat@gmail.com | X | | X |
| Isabelle LAMOUR | i.lamour@wanadoo.fr | | X | X |
| Annie LEGOUHY | a.legouhy@free.fr | | X | X |
| Arnaud MORLAES | arnaud.morlaes@bnpparibas.com | X | | X |
| Marie-Clémence PERROT | infos@chevaliers-blancsmanteaux.com | | | |
| Elisabeth PETITJEAN | elisabethescrime@free.fr | X | | X |
| Vincent REMY | vincent@escrime-ta.com | X | | X |
| Stéphane RONDIN | stephane.rondin@wanadoo.fr | X | | X |
| Stéphanie ROUSSET | strabon@club-internet.fr | X | | X |
| Bruno TURA | bruno.tura@orange.com | X | | X |
| Jérôme WESTHOLM | jeromewestholm@aol.com | X | | X |
| Fabrice WITTMER | wifab@sfr.fr | | X | X |
| Invités - | | | | |
| Michel DALSAE | Michel.dalsace@libertysurf.fr | | X | X |

Le quorum étant atteint, la séance commence à 20h10, sous la présidence de Christian BERNARD.

Le nombre de licenciés au 08 octobre 2015 est de 3024 ; En 2012 il était de 2956 puis a descendu à 2381 en 2013 pour remonter à 3010 en 2014. Christian BERNARD estime que ce n'est pas mal mais espère que cela sera encore mieux la saison prochaine avec le Brésil, en espérant toutefois que les clubs aient la capacité d'accueillir plus d'adhérents. Il envoie « une petite bouteille à la mer » en expliquant que si certains clubs risquent d'être en « surchauffe » il serait peut être judicieux de monter un dossier en mairie dès maintenant afin d'avoir plus de disponibilités d'infrastructures afin de récupérer quelques horaires par ci par là. Pour Paris Escrime, il n'y a pas de problèmes d'horaires. En revanche, pour la Tour d'Auvergne, c'est un problème de place (impossible de créer un étage supplémentaire). Les créneaux horaires après 22h30 peuvent poser des problèmes selon les lieux car le club concerné serait obligé de mettre un gardien à l'entrée des locaux.

2 – Finances de la ligue –

Roger GROSJEAN prend la parole. Il indique que sur le compte courant il y a 11.600 € et sur le livret 24.000 €, donc il souhaite faire un virement de 6.000 € sur le livret. Christian BERNARD intervient pour informer les présents qu'il n'est pas possible à ce jour de faire un virement depuis le compte courant. En effet, le montant du prélèvement effectué par la FFE à la ligue, montant correspondant aux licences que la ligue doit à la FFE, est à peu près le double de la somme effectivement due. De ce fait, les mouvements rapprochés d'argent entrant et sortant sont tels que le compte n'est pas utilisable en l'état. Nous avons donc payé les fournisseurs à partir du livret A.

La fédé s'est expliquée et a fait un courrier d'information et d'excuse à l'ensemble des clubs concernés et de la ligue. Il précise qu'il a indiqué à Alexandre RUMPLI que si cela se reproduisait, il arrêterait ce système trop compliqué.

Il indique que si, de ce fait, nous avons des agios, il présenterait la facture à la Fédé sinon au gestionnaire « mafédé.com » qui fait les totaux.

3 – Plaquette de la ligue –

Christian BERNARD indique qu'Elizabeth PETITJEAN et lui-même avaient remodelé une première édition en essayant de corriger les coquilles existantes. Fabrice WITTMER l'a modifiée (les vacances changeant quelques règlements) et Laurence DUVAL DESTIN l'a mise en ligne très rapidement. Un grand merci à elle.

Christian BERNARD aborde le sujet de la Coupe de Paris (qui est sur la plaquette) mais qui ne faisait pas l'objet d'un ordre du jour. Il rappelle brièvement la dernière remise de récompense qui s'est malheureusement effectuée sur le trottoir, mais sous un soleil radieux, la salle réservée étant close. Fort heureusement, l'ambiance est restée « bon enfant » (aucune réflexion désagréable n'a été émise). Ceci étant, il ne veut absolument plus risquer de recommencer cette galère.

Donc, pour cette saison sportive, il propose 2 options :

1^{ère} : la Fédération – nous l'avons inaugurée il y a 2 ans c'était bien, car il y avait aussi une mini salle de réception où pendant la remise des récompenses, d'autres personnes pouvaient préparer le petit buffet.

2^{ème} : terme de la dénomination de coupe de Paris, cela fait penser à une compétition, or pour le moment nous ne faisons qu'une remise de récompense donc petit mélange des deux appellations.

Dominique COUTROT explique qu'Elizabeth est une salle un peu triste pour ce genre de manifestation et qu'il y a une salle à la Plaine qui correspondrait infiniment plus aux critères souhaités.

Stéphane RONDIN intervient pour préciser qu'il souhaiterait que les Flash Code de l'application JOINAPP soient insérés dans la plaquette de la saison 2016-2017.

4 – Planning des réunions du Comité Directeur –

Elizabeth PETITJEAN rappelle les dates de ces réunions :

- mercredi 9 décembre 2015 (attention il a été reporté au jeudi 10 décembre 2015)
- jeudi 17 mars 2016
- mercredi 22 juin 2016
- assemblée générale ordinaire et élective le jeudi 19 mai 2016

Il est rappelé que, pour s'adapter aux contraintes des différents membres du comité directeur, les réunions se font un jeudi puis un mercredi.

5- Bilan des présidents de ligues –

Laurence DUVAL DESTIN prend la parole. Pour en faire un léger résumé mais surtout pour préciser que cela ressemblait à une réunion où les ligues étaient là pour « raconter tous leurs malheurs », Christian BERNARD explique également que pour les comités départementaux c'est à peu près la même chose leur démarche est assez légère.

6 – Bilan LUTETIA - TIPIF –

Elizabeth PETITJEAN fait le récapitulatif des participants : épée seniors dames : 239 – épée cadets : 335 – épée cadettes : 185 – fleuret seniors dames 90.

La perte est donc de 11.322,42 €, mais attention pour le moment il n'y a eu aucune subvention. Une demande a bien été effectuée mais sans encore de réponse positive.

Christian BERNARD insiste sur le fait que dès le début du mois de mars, il avait été prévu de ne pas revivre l'édition de 2014 qui avait été hyper compliquée. Avec l'aide de la commission épée dames de la FFE, la formule de compétition a été adaptée : les 2 tours de poule se déroulent le samedi après-midi et seul le tableau de 128 se tire le dimanche afin de ne pas finir trop tard.

En résumé après concertation, l'horaire des cadets a été avancé, et les 2 compétitions épée cadettes et seniors dames ont démarré en simultané en 2^{ème} partie d'après-midi.

De ce fait, Christian BERNARD indique qu'il a ressenti beaucoup moins de stress que l'an passé.

Il remercie les membres présents du Comité Directeur et le Comité d'Organisation pour la manière dont cette compétition a été préparée en amont et s'est déroulée. Pour la 1^{ère} fois, le remplissage d'une cinquantaine de poule a été fait sur 3 ordinateurs différents. Quelques difficultés purement informatiques (problème de compatibilité entre plusieurs versions de Windows) ont été résolues.

Points positifs :

- 1) L'équipe de 4 jeunes escrimeurs, dédiée à la maintenance des pistes, a été très efficace, tant pour le montage/démontage des équipements électriques de piste que pour la maintenance.
- 2) l'utilisation de l'application JOINAPP a évité la cohue de l'an passé devant les 3 points d'affichage ; cette année, avec 2 points d'affichage, il y a eu une très grande fluidité.
- 3) la restauration qui a super bien tourné malgré un petit coup de super chauffe le samedi midi.
- 4) les dernières coupes ont été remises à 16h50 et à 17h40, tout le matériel était dans les voitures et il a été redéposé à la ligue le soir même.

Axes d'amélioration pour la prochaine édition :

- 1) pouvoir utiliser la saison prochaine les 2 grands écrans géants de la Halle. Cette année, un problème de compatibilité s'est produit dans l'interconnexion avec l'ordinateur portable.
- 2) S'assurer de la disponibilité de la Halle Carpentier pour le dernier week-end de septembre. L'édition 2015 s'est déroulée avec une semaine d'avance (imposition de la DJS).
- 3) notre matériel commençant à vieillir, nous avons rencontré en début de compétition quelques gros problèmes. Nous avons utilisé 80 paires d'enrouleurs au total, pour 68 pistes.

Souhait - Point de vigilance : Il indique espérer avoir le dernier week-end la saison prochaine, mais attention, il ne faudrait pas que comme cette année cela soit une journée sans voiture. Pour cette année, cela n'aurait pas été un problème car les zones parisiennes concernées étaient limitées, mais l'an prochain, nous ne connaissons pas encore la délimitation des zones.

Une discussion intervient sur le fait de changer la formule de la compétition : nombre de tours de poules, repêchages, etc. Christian BERNARD indique qu'il faudra attendre le prochain règlement sportif en juin 2016. Il sollicite les présents pour qu'ils se penchent sur le règlement sportif 2015-2016 et qu'ils lui remontent leurs réflexions. Ceci afin que le nouveau règlement qui sera reformaté à partir de celui de 2015 prenne en considération les petites remarques. L'exemple typique relevé avec Elizabeth PETITJEAN juste avant le Lutetia/Tipif est le suivant : « Le club organisateur devra informer, par télécopie ou autres moyens, l'assureur fédéral en lui communiquant la liste des tireurs non licenciés FFE engagés ». Ceci est le NB en page 4 pour les licenciés des fédérations affiliées à la FFE et dont les engagements se font directement auprès des organisateurs.

Christian BERNARD explique que le montant total des demandes de subvention émanant des 3 ligues franciliennes auprès du Conseil Régional se situe à hauteur de 250.000 €. Il a donc fait une demande complémentaire et va voir s'il est possible d'obtenir 1.000 ou 2.000 € supplémentaires.

7 – JNA 2015 : bilan –

Christian BERNARD indique que Fabrice WITTMER ne pouvant être présent ce soir, il lui a adressé un mail pour avec les résultats que vous trouverez –ci-dessous :

Epée départemental : 28 dont 1 ajournée, 4 rattrapages, 20 admis, 3 absents.

Epée régional : 5 dont 2 rattrapages, 2 admis, 1 absent.

Epée national : 2 dont 2 admis

Fleuret départemental : 48 dont 4 ajournés, 12 rattrapages, 27 admis, 5 absents.

Fleuret régional : 7 dont 2 ajournés, 2 rattrapages, 3 admis, 1 absent.
Fleuret national : 1 dont 1 absent.

Sabre départemental : 16 dont 3 ajournés, 2 rattrapages, 10 admis, 1 absent.
Sabre régional : 4 dont 1 ajourné, 2 admis, 1 absent.
Sabre national : 3 dont 1 ajourné et 2 absents.

Me WITTMER annonce que c'est une bonne promotion. Nous pouvons féliciter le travail des clubs. Mais attention tout de même, il y en a beaucoup en rattrapage.

8 – L'escrime dans le 4^{ème} arrondissement –

Christian BERNARD rappelle qu'à la fin de la saison dernière, l'assemblée du club « Les Lames du Marais » a élu une nouvelle équipe dirigeante. Cette dernière s'est rendue compte d'un certain nombre de pratiques surprenantes dans le fonctionnement du club.

En résumé, Marie Clémence PERROT dirigeait tout de A à Z., avait fait élire jusqu'alors des équipes dirigeantes conciliantes, s'occupant exclusivement de la vie administrative et n'ayant aucun réel pouvoir décisionnaire. Le président présidait, le trésorier payait les factures et la secrétaire générale rédigeait des comptes rendus dictés par Marie Clémence PERROT.

L'équipe élue en mars 2015 a rassemblé 6 élus au Conseil d'Administration du club, dont 3 personnes au bureau. Bien que dynamique et positive, cette nouvelle équipe dirigeante s'est très rapidement rendue compte que de nombreux passifs existaient : le conseil des prud'hommes en cours pour le licenciement de Philippe PAUTRAT, la location de 2 locaux appartenant à Marie-Clémence PERROT, la gestion exclusive du site Internet par les soins de la maître d'Armes, 1 ligne Internet fixe et 2 lignes mobiles dédiées à la Maître d'Armes et payées par le club, etc. La décision de licencier Marie-Clémence PERROT pour fautes graves n'a pas été prise par crainte d'un deuxième prud'homme. In fine, le club a été placé en liquidation judiciaire depuis le 09 juillet 2015.

Au niveau de la ligue, Christian BERNARD avait anticipé et mené les actions nécessaires pour préempter tous les créneaux horaires détenus jusqu'alors par les LAMES DU MARAIS :

- 1) Hôpital Saint Louis - activité cancer du sein : Philippe PAUTRAT s'occupait de cette activité avant d'être licencié économique. La convention a donc été reprise au nom de la ligue,
- 2) Ecole Maternelle de la Place des Vosges : la directrice a expliqué qu'elle ne voulait plus voir la Maître d'Armes Marie Clémence PERROT car les horaires n'étaient pas respectés et la teneur des activités surprenante. Christian BERNARD a alors sollicité Olivier BONIN pour lui proposer de reprendre ces cours, via la structure du COPC. La convention a été signée entre la DASCO et la Ligue. Les cours se déroulent tous les jeudis pendant ¾ d'heure. Ils sont complets et tout se déroule pour le mieux.
- 3) Ecole Élémentaire de la rue de Moussy : le problème est similaire à celui constaté ci-dessus. le samedi matin, il y a à peine 5 ou 6 éléments en 3 heures.
- 4) Gymnase Jean DAME (2^{ème} arrondissement de Paris) : les cours se déroulent à merveille.
- 5) Gymnase des Blancs Manteaux (10h30 de créneaux horaires). Olivier BONIN n'a pas été en mesure d'assurer des cours dans cette infrastructure sportive.

En juillet 2015, Christian BERNARD a été contacté par le chargé des sports de la Mairie du 4^{ème} arrondissement afin de lui présenter la situation. A noter que Marie Clémence PERROT a encore de grosses relations auprès des élus.

En résumé, le chargé de l'arrondissement était d'accord sur le refus d'obtention des créneaux horaires par le nouveau club de Marie-Clémence PERROT. Mais le club qui reprenait les horaires des Lames du Marais devait lui faire une proposition d'embauche, en se mettant d'accord sur le salaire, etc.

Au final, Catherine GROC, président du club des Chevaliers des Blancs Manteaux, a téléphoné au chargé des sports pour lui annoncer qu'elle s'engageait à faire une proposition d'embauche à Marie Clémence PERROT. 3 heures ont été reprises par d'autres activités et quelques 7 heures ont été reprises par les chevaliers des blancs manteaux.

Concernant les actions de Marie Clémence PERROT :

- 1) en fin de saison dernière, elle crée un nouveau club nommé les lames du marais phénix. Christian BERNARD a interrogé les services compétents pour savoir si cette association avait une existence légale. La réponse fut négative.
- 2) Au mois d'août, le site Internet des compagnons du phénix est créé. Les flyers sont envoyés à tous les anciens adhérents. Ce club n'avait aucune existence légale ; il comportait cependant les logos de la FFE et de la ligue. Sur le site Internet, il était indiqué des tarifs relatifs à la cotisation et à la licence. En outre, chaque adhérent pouvait prendre s'il le souhaitait la licence.
- 3) Début septembre, Marie Clémence PERROT s'est régulièrement présentée à la sortie de Jean Dame pour distribuer ses publicités ; elle avait d'ailleurs adressé à tous ses anciens adhérents les heures, les jours et les lieux où elle ferait ses inscriptions et ce sans avoir d'endroit pour exercer. A noter que, pour éviter tout problème, la Mairie du 2^{ème} arrondissement avait prévenu les gardiens et mis une équipe de sécurité à l'entrée du gymnase.
- 4) Au bout de 10 jours, elle a envoyé un nouveau mail polémique. Christian BERNARD a alors pris l'initiative d'envoyer un courriel d'explication aux anciens adhérents, les informant que l'association créée n'avait aucune réservation d'horaires dans les infrastructures de la Ville de Paris et que les créneaux horaires avaient été récupérés par d'autres associations d'escrime

Stéphane RONDIN demande si une réclamation chiffrée a été faite. Christian BERNARD répond qu'un courrier officiel a été transmis à l'équipe dirigeante des LAMES DU MARAIS, pour un montant de 46.000,00 €. La ligue a reçu début septembre un courrier du liquidateur pour l'informer que la Ligue n'était pas prioritaire.

Jérôme WESTHOLM intervient pour poser une question à Christian BERNARD : « S'il arrivait un accident à un tireur dans un club affilié mais dont ce tireur n'était pas licencié et que nous sachions que beaucoup de tireurs n'étaient pas licenciés, en tant qu'élus et surtout toi Christian serions-nous tenus pour responsables ? ».

Christian BERNARD répond qu'étant donné que dès que nous avons appris le dysfonctionnement de ce club, nous avons immédiatement réagi, à partir de ce moment là nous ne pouvons être tenus pour responsables.

Christian BERNARD indique un dernier élément quant aux dysfonctionnements du à Marie Clémence PERROT : Au mois de janvier 2015, Fabrice WITTMER a reçu un courrier RAR d'un jeune en formation qui était « tutoré » par Marie Clémence PERROT et qui souhaitait arrêter complètement sa formation, expliquant qu'il assurait les cours tout seul.

En conséquence, Christian BERNARD demande que chacun des membres du Comité Directeur prenne conscience de la gravité des agissements de Marie Clémence PERROT et que chacun se positionne quant à l'éventualité de porter le dossier à la connaissance de la commission de discipline de la Fédération. Ce choix peut être immédiat en séance ou peut faire l'objet d'un vote au prochain Comité Directeur de décembre 2015.

Christian BERNARD ne souhaite pas donner son opinion personnelle afin que chacun puisse réfléchir sans être influencé.

Dominique COUTROT demande s'il n'est pas trop tard pour le faire. Christian BERNARD indique qu'il était vraiment difficile de le faire avant car au mois de juin il avait au moins 3 réunions par semaine avec les différentes parties (chargé de mairie, écoles, etc.) et qu'il ne pouvait vraiment pas faire plus et qu'il fallait avoir la décision du comité directeur il ne pouvait pas décider ça tout seul.

Après discussion, Jérôme WESTHOLM indique qu'il a besoin de son temps de réflexion ; Michel DESNOUX indique qu'il ne sera pas là pour le prochain comité directeur mais qu'il est d'accord pour aller en commission de discipline.

9 – Evolution des horaires de la salle Montparnasse -

Christian BERNARD rappelle tous les problèmes rencontrés la saison passée à la salle Montparnasse, parmi lesquels les grèves et les fermetures de la salle pour des maintenances d'équipements (piscine).

Les services de la Mairie de Paris ont décidé d'affecter désormais les gardiens à un secteur, ce qui permettait de déplacer les gardiens selon les besoins, et « d'utiliser » les non grévistes. Cela n'a été en cours qu'au mois d'avril. De ce fait, un accord est enfin intervenu fin mai début juin.

Dans un souci d'apaiser les tensions avec les associations utilisatrices des équipements sportifs, ils ont réfléchi à ouvrir les infrastructures après 22h30. Pour certaines structures c'est assez facile car un seul club utilise le gymnase (Paris Escrime). Dans la salle Montparnasse, la difficulté réside dans le fait qu'il y a 5 clubs. Le Pilote ne prévoit l'ouverture de ce dispositif qu'à 2 clubs. Or, 3 au minimum étaient partants.

Lors d'une réunion avec Fabrice WITTMER et Sophie MUHL Christian BERNARD a proposé que la ligue reprenne la convention à son nom car cela permettait à tous les clubs volontaires d'y participer. La réponse donnée par la DJS a été positive 3 semaines après.

Vincent REMY demande si pour les compétitions du dimanche les horaires pourraient être identiques, Christian lui répond non car la base de cette convention est du lundi au vendredi.

L'un des problèmes structurant dans l'utilisation de la salle d'armes réside dans le fait que la salle d'armes et la piscine fonctionnent de concert. Des travaux dans la piscine impliquent systématiquement la fermeture des 2 infrastructures. Christian BERNARD a donc demandé une séparation entre les 2 équipements : un rideau a été posé au droit de l'escalier d'accès de la piscine.

L'analyse de la convention proposée par la Mairie de Paris soulève plusieurs réflexions :

- 1) aucune personne handicapée ne peut plus accéder à la salle d'armes car l'ascenseur est derrière le rideau métallique.
- 2) le preneur doit avoir un téléphone mobile pour pouvoir prévenir les secours. Proposition de Christian BERNARD : avant d'obliger les personnes à remonter en surface pour pouvoir avoir une liaison, le téléphone fixe de la salle doit être accessible et les numéros spéciaux affichés afin de les avoir rapidement sous les yeux.

- 3) à chaque entrée dans la salle à 22h30, il doit y avoir un état des lieux contradictoire d'effectué. Comment est-ce possible, entre le tour complet de la salle, les vestiaires masculins et féminins. Christian BERNARD propose uniquement un cahier des doléances à côté du téléphone où l'on puisse écrire un problème rencontré.
- 4) la mairie de Paris laisse uniquement un trousseau. Or, 5 trousseaux sont nécessaires : 1 pour la ligue et 4 pour les clubs preneurs.

Un seul club, LES DUELLISTES, a confirmé par écrit qu'il ne souhaitait pas bénéficier de ce dispositif. Christian BERNARD pense et espère que la salle pourra ouvrir à ces horaires là après les vacances de la Toussaint. Laurence DUVAL DESTIN indique qu'elle estime que cela ne sera pas possible car c'est hyper long. Christian BERNARD rappelle que toutes les compétitions ayant lieu à Montparnasse nécessitent une photo à l'entrée dans les lieux et une à la sortie, photos qu'il faut adresser à Fabrice WITTMER qui collectera le dossier.

10 – Coffret de Dame Fourmi –

Christian BERNARD informe que Fabrice WITTMER a des contacts depuis 2 ans avec cette société qui a fait un petit coffret sur l'escrime avec un jeu. C'est ludique et « un peu rigolo ». Tous les clubs qui se sont affiliés ont eu droit à 2 coffrets (un pour le maître d'armes, un pour le président). Les coffrets sont disponibles à la ligue. Elizabeth PETITJEAN indique qu'elle a fait remarquer à Fabrice WITTMER qu'il y avait une légère erreur dans l'une des définitions.

11- Questions diverses –

A) Les subventions

Christian BERNARD indique qu'il a fait 4 demandes de subventions pour le CREIF (une pour les tenues d'initiations pour un peu moins de 12.000 €, trois demandes de subventions supplémentaires suite à la réunion de jeudi dernier : les formations du CROSIF pour 400 €, le Lutétia/Tipif et les pistes textiles pour 13.400 €).

B) Dernier point adressé par Fabrice WITTMER, lecture faite par Christian BERNARD :

« Je voulais également te faire une proposition. Dans le cadre du sport santé (cancer du sein, IME, atelier thérapeutique) qui ne sont pas pour la plupart licencié et afin de montrer l'exemple à la FFE pour créer une licence spéciale donc moins cher pour ces personnes, de ne pas prendre la part ligue. Cela correspond à environ une centaine de licences que l'on n'a pas.

Qu'en penses-tu? »

Christian BERNARD pense que ce serait une très bonne idée. Il explique que cela nous ferait des licenciés supplémentaires.

Il demande aux personnes présentes de se positionner. Tout le monde étant d'accord, cette proposition est actée.

C) Sport en filles

Michel DESNOUX intervient pour préciser que la ligue est intervenue pour Sport en Filles au mois de juillet avec une enseignante et la présence de Léonore PERRUS. La Ligue a également participé à l'opération « Sentez-vous Sport » en septembre dans un cadre scolaire où seuls Christian PEETERS et Alison SALVADOR étaient présents. D'un point de vue escrime, il y avait 4 stands. Le 21 octobre, via le comité régional, il va y avoir sport en filles à Saint Quentin en Yvelines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h50.